

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

pre-wash Désinfectant sensitive

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 15043.0001/125706

Synonymes Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange Biocides
CHZB1356

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Martec Handels AG
Bubenbergstrasse 11
CH-8045 Zürich - Switzerland
T +41 44 783 95 30
F +41 44 783 95 49
info@martecag.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence +41 44 783 95 30 (Martec)
+41 44 251 51 51 (Tox Center)

Date d'émission 10.09.2015

Version 1

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315: Provoque une irritation cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence P102: Tenir hors de portée des enfants.
P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit Aucun(e).

2.3. Autres dangers Pas d'information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique Formulation.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
didecyldimethylammonium chloride	0.1% - 2.5%	Acute Tox. 4 H302, Skin Corr. 1B H314	No.-CAS: 7173-51-5 No.-CE: 230-525-2 No.-Index: 612-131-00-6
propan-2-ol; isopropyl alcohol; isopropanol	0.1% - 2.5%	Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H336, Flam. Liq. 2 H225	No.-CAS: 67-63-0 No.-CE: 200-661-7 No.-Index: 603-117-00-0

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'inhalation d'aérosol/de brouillard, consulter un médecin si nécessaire.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon.
Contact avec les yeux	Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	N'importe lequel.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conseils pour les secouristes	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition prolongée des yeux et de la peau, et l'inhalation de toute vapeur générée.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas congeler.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0)	
Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs)	200 ppm TWA [MAK] 500 mg/m ³ TWA [MAK]
Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)	400 ppm STEL [KZW] 1000 mg/m ³ STEL [KZW]
Switzerland - Biological Limit Values (BAT-Werte)	25 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Acetone 25 mg/L Medium: whole blood Time: end of shift Parameter: Acetone
Austria - Occupational Exposure Limits - STELs - (MAK-KZWs)	800 ppm STEL [KZW] (4 X 15 min) 2000 mg/m ³ STEL [KZW] (4 X 15 min) 800 ppm STEL [KZW] (STEL for large casting valid till 12/31/2013, 4 X 30 min) 2000 mg/m ³ STEL [KZW] (STEL for large casting valid till 12/31/2013, 4 X 30 min)
Austria - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAK-TMWs)	200 ppm TWA [TMW] (short time value for large casting)
Germany - DFG - Recommended	500 mg/m ³ TWA [TMW] (short time value for large casting) 200 ppm TWA MAK

Exposure Limits - TWAs (MAKs)	500 mg/m ³ TWA MAK
Germany - DFG - Recommended Exposure Limits - Ceilings (Peak Limitations)	400 ppm Peak 1000 mg/m ³ Peak
Germany - TRGS 900 - Occupational Exposure Limits - TWAs (AGWs)	200 ppm TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2) 500 mg/m ³ TWA AGW (The risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed, exposure factor 2)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection individuelle

Protection respiratoire

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des mains

Gants imperméables. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection des yeux

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Risques thermiques

Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Légère.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	7.5
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	>100°C
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	0.995
Hydrosolubilité:	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.

Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:	non dangereux(se)
Propriétés comburantes	Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Non demandé.
10.5. Matières incompatibles	Aucun(e).
10.6. Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme. Didecyldimethylammonium chloride (CAS 7173-51-5) Oral LD50 Rat = 84 mg/kg (NZ_CCID) Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0) Dermal LD50 Rabbit = 4059 mg/kg (JAPAN_GHS) Inhalation LC50 Rat = 72600 mg/m ³ 4 h(JAPAN_GHS) Oral LD50 Rat = 1870 mg/kg (JAPAN_GHS)
Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Donnée non disponible.
Cancérogénicité	Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité	Donnée non disponible.
Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0)	
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 Pimephales promelas: 9640 mg/L [flow-through] 96 h LC50 Pimephales promelas: 11130 mg/L [static] 96 h LC50 Lepomis macrochirus: >1400000 µg/L
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	48 h EC50 Daphnia magna: 13299 mg/L
Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data	96 h EC50 Desmodesmus subspicatus: >1000 mg/L 72 h EC50 Desmodesmus subspicatus: >1000 mg/L
12.2. Persistence et dégradabilité	Donnée non disponible.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	Vider les restes du contenu. Les récipients vides doivent être mis à la disposition d' une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Non demandé.
IMDG	Non demandé.
IATA	Non demandé.
Autres Informations	Aucun(e).

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: >=30%: de l'eau désinfectants Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1. Merkblatt BG Chemie: M004 Reizende Stoffe/Ätzende Stoffe M050 Umgang mit Gefahrstoffen (für die Beschäftigten) VOC (CH) = 0.990000000%
------------------------------------	--

Didecyldimethylammonium chloride (CAS 7173-51-5)

EU - Export and Import Restrictions (649/2012) - Chemicals Subject to Export Notification Procedure	Banned as a pesticide in the group of plant protection products
EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - Article 15(2) - Substances Regarded as Being Registered - Biocidal Products	2013/4/EU, Annex 1, Product Type 8 (Expiry date of inclusion February 1, 2025)
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Isopropyl alcohol (CAS 67-63-0)	
Switzerland - Volatile Organic Compounds (VOCs)	2905.1290
EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
Germany - Water Classification (VwVwS) - Annex 2 - Water Hazard Classes	ID Number 135, hazard class 1 - low hazard to waters

15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.
---	--------------

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés	Aucun(e).
Procédure de classification	Méthode de calcul.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H302: Nocif en cas d'ingestion. H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Autres informations	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.